

# BALNÉAIRE MULTI-ACTIVITÉS AUX SAINTES

## du 14 au 21 mai 2018



CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 26/03/18

### Ayant Droit

Nom (1) ..... Prénom (1) .....

Nationalité ..... Né(e) le .... / .... / .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. dom. .... Tél. portable.....

e-mail.....

Votre agence MANPOWER (téléphone) .....

Intérimaire     Intérimaire CDI  
date contrat .... / .... / .....

Permanent  
date contrat .... / .... / .....

### Accompagnant

Bénéficiaire (2)                       Tiers Extérieur

Nom (1) ..... Prénom (1).....

Date de naissance (obligatoire) ... / ... / ..... Lien de parenté .....

Voyage non accessible aux moins de 18 ans                      Nationalité .....

(1) Les noms que vous communiquez sont ceux qui apparaîtront sur les billets d'avion. Ils devront être conformes au passeport ou à la carte d'identité.  
(2) Joindre le justificatif prouvant la qualité de bénéficiaire (concubin, père, mère, frère ou soeur, enfant de +18 ans au moment du départ)

### Votre acompte

Acompte de \_\_\_\_\_ €

Chèque à l'ordre du CCE Manpower (montant arrondi)

Carte Bancaire N° ..... Expire le ... / ...

Signature

Le règlement de tout ou partie de votre séjour par CB internationale (Visa Premier, Gold Mastercard...) peut vous permettre en cas d'annulation d'obtenir un remboursement total ou partiel du voyage (renseignements auprès de votre banque pour connaître les modalités de votre contrat).

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les modalités d'inscription et les conditions d'annulation des voyages proposés par le CCE

Date : ... / ... / .....

Signature

### PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE :

- Ce bulletin d'inscription complété
- Intérimaires : copie de la dernière fiche de paie (900 heures minimum cumulées sur les 12 derniers mois avec une fin de mission datant de -45 jours)
- Permanents ou Intérimaires CDI : copie de la dernière fiche de paie (minimum 7 mois révolus)
- Un acompte de 30 % du montant total (par CB de préférence ou par chèque)
- Si l'Ayant Droit est accompagné par un bénéficiaire : joindre un justificatif validant le lien de parenté.

LES SAINTES	Intérimaire : plus de 1300 heures sur 12 mois Intérimaire CDI ou Permanent : plus de 9 mois de contrat révolus	Intérimaire : plus 1300 heures + commande de Chèques Vacances effectuée Intérimaire CDI ou Permanent : plus de 9 mois + demande de Chèques-Vacances effectuée	Intérimaire : entre 900 et 1300 heures sur 12 mois Intérimaire CDI ou Permanent : entre 7 et 9 mois de contrat révolus	Intérimaire : entre 900 et 1300 heures + commande de Chèques Vacances effectuée Intérimaire CDI ou Permanent : entre 6 et 9 mois + demande de Chèques-Vacances effectuée
Salarié Ayant droit	560,00 € (1)	630,00 € (1)(3)	760,00 € (2)	830,00 € (2)(3)
Accompagnant (+18 ans)	1 060,00 €	1 060,00 €	1 060,00 €	1 060,00 €
(1) Subvention de 500 € déduite du prix du séjour du salarié Ayant Droit (2) Subvention de 300 € déduite du prix du séjour du salarié Ayant Droit (3) Ce prix tient compte de votre commande de Chèques-Vacances.				

### A SAVOIR

- Le salarié peut être accompagné d'une seule personne de plus de 18 ans.
- Le voyage est soumis à un tirage au sort. Ce dernier aura lieu une quinzaine de jours après la fin de la clôture des inscriptions. Nous vous aviserons du résultat uniquement par mail ou par courrier.
- Les horaires et nom de l'aéroport seront connus environ une quinzaine de jours avant le départ.
- Vous pouvez régler le **solde de votre séjour** avec des Chèques-Vacances. Vous devrez obligatoirement les envoyer par recommandé. **NB : l'acompte devra obligatoirement être effectué par CB ou par chèque.**

### A envoyer :

CCE Manpower - Les Saintes - 112 bis rue Cardinet - 75017 PARIS